



FICHE TECHNIQUE

NEOSPOROSE

08/2026



La néosporose est une maladie d'origine parasitaire causée par un protozoaire (*neospora caninum*).

Elle est identifiée depuis 1988.

Il n'y a, à ce jour, ni traitement, ni vaccin. Seule la réforme progressive des femelles infectées peut permettre l'assainissement.

Une fois parasités, les bovins infestés le restent à vie et contaminent leur descendance durant la gestation (transmission verticale).

Symptômes

Chez les vaches et les génisses, la maladie se traduit par des avortements possibles à tous les stades de la gestation, mais observés le plus souvent entre le 4ème et le 6ème mois. Il n'y a pas plus de risque de non-délivrance ou de métrite que lors d'un vêlage normal. Sur les veaux nés-vivants, on observe parfois des troubles nerveux (tête repliée en arrière, comme si le veau regardait le ciel : "veau astronome").

On peut aussi observer des retards de croissance/infertilité, une baisse de la production laitière.

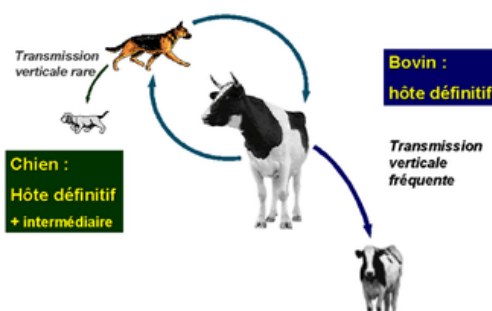
Contamination

La contamination peut se faire de deux façons :

Transmission verticale :

La transmission se fait de la mère au veau pendant la gestation. Une vache séropositive a 9 chances sur 10 de le transmettre à sa descendance.

Le cycle de la néosporose à *Néospora caninum*



Transmission horizontale :

Elle nécessite un hôte intermédiaire: le chien (ou le renard). Ces derniers se contaminent en ingérant des avortons ou des délivrances contaminées. Ils excrètent des formes infectantes dans leurs excréments, les vaches en ingérant de l'aliment souillé peuvent se contaminer.

Par conséquent, les produits de la mise bas (veaux, placentas, avortons) seront également contaminés. Les canidés, sauvages ou domestiques, peuvent se contaminer ainsi et devenir un vecteur supplémentaire de la maladie.



Diagnostic



Si des avortements sont constatés, ou en cas de suspicion, une sérologie par prise de sang sur la mère permet de savoir si l'animal a été, ou est, en contact avec le parasite

Méthodes de prévention et de lutte



Afin de se prémunir contre la néosporose voici quelques points à prendre en considération :

- **Isolez** toute vache avortée, déclarez l'avortement et demander à votre vétérinaire de réaliser un protocole avortement;
- **Interdire** aux canidés l'accès aux couloirs d'alimentation;
- **Ramassez** les produits de la mise bas;
- **Réformez** les positifs et leur descendance;
- Les délivrances, avortons, cadavres... doivent être systématiquement tenus à l'écart (bac équarrissage) de tout prédateur (chiens, renard...) avant leur élimination;
- **Distribuez** de l'eau potable. L'eau issu d'un captage privé devra être contrôlée au moins une fois par an;
- Tout bovin introduit devra faire l'objet d'un dépistage de la néosporose à l'achat.

Questions en suspens



Le sperme du taureau est-il contaminant ?

La possibilité de contaminer une femelle par voie vénérienne semble infime dans les conditions naturelles.

Quelle conduite à tenir si je fais de la transplantation ?

Toutes les vaches receveuses doivent être testées négatives peu de temps avant la transplantation.

Dois-je faire une recherche de la néosporose sur mon chien ?

NON, ce n'est pas la peine. D'une part, il n'est pas établi qu'un chien séropositif soit plus dangereux qu'un chien séronégatif. D'autre part, l'excrétion fécale du chien n'est pas vérifiable par prise de sang.

Pour plus d'informations contactez votre GDS



03.25.35.03.83



gds52@gds52.fr



www.gds52.com